

Image not found or type unknown



Pour une toiture d'abri bois

Par **chienlit**, le **21/08/2015** à **01:29**

Bonjour, J'ai un abri bois en limite de propriété, (L4m, l 1 m, h 1m)qui date de 29 ans, a une toiture de 4 m2, légèrement en pente vers le terrain vague du voisin mais j'ai encore quelques 20 cms à moi derrière.Suis-je tenue de mettre des gouttières pour récupérer l'eau de pluie? merci.